



Forte de présence de fumée dans un escalier d'une clinique d'Agen ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 avril 2013

Bonjour,

Je viens vous signaler que dans la clinique XXX, un escalier intérieur est infesté par l'odeur de tabac.

Je ne sais pas d'où provient cette odeur mais c'est incroyablement fort.

Une clinique !!!!! Cordialement

C E

Réponse :

Signalez-le à la direction de l'établissement. De notre côté, nous pourrions également faire un rappel à la loi si vous nous donnez quelques renseignements, notamment sur l'emplacement de cet escalier, afin que nous puissions étayer notre courrier. (Ecrire à contac@dnf.asso.fr)